



Divorce après vingt ans de vie commune et adultère

Par Visiteur

Bonjour,

Après plus de 20 ans de vie commune, mon épouse me révèle qu'elle me trompe depuis un temps déjà long. Elle envisage de refaire sa vie avec cet individu. Je souhaite donc demander le divorce. Quel est la situation juridique compte tenu du fait qu'elle a rompu le pacte familial et le reconnait?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Quel est la situation juridique compte tenu du fait qu'elle a rompu le pacte familial et le reconnait
En fait tout dépend de ce que vous souhaitez?Souhaite vous une procédure de divorce pour faute ou bien par consentement mutuel?

Cordialement

Par JadeShen

Je ne peux pas vous aider mais bonne chance pour vous.

[url=http://www.cadeauxfolies.fr/cadeau original]cadeau original[/url]